

Le livre

face à

la pandémie.

Chronique d'une

crise

dans

neuf

régions françaises.

ACTE I : LE CHOC DU CONFINEMENT

Édito	2	Manifestations littéraires, un effet domino	16
Les enquêtes régionales	3	Bibliothèques, maintenir le service au public	17
Auteurs et autrices, la grande solitude.....	4	Les invisibles de la crise, la bibliodiversité menacée	18
Maisons d'édition, la double peine	8	Les solidarités interprofessionnelles à l'épreuve de la crise sanitaire	19
Librairies, la choc de la fermeture	12	Et maintenant ?	20



ÉDITO

Le livre face à la pandémie : de la synthèse interrégionale...

Prises dans le choc du premier confinement, les structures régionales pour le livre (SRL) ont rapidement mis en place une observation des premiers impacts de la crise sur l'activité des acteurs et actrices du livre de leurs territoires. De mars à juin, des questionnaires ont été diffusés, des témoignages recueillis, des préconisations formulées pour alimenter la réflexion des institutions et les outiller dans l'écriture de dispositifs de soutien adaptés.

En parallèle, la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) a constitué un espace d'échanges précieux. Les équipes des SRL, de plusieurs services du livre de Régions et des pôles de coopération de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque publique d'information s'y sont régulièrement retrouvées – à distance! – afin de partager questionnements, analyses et initiatives, et pour donner une autre visibilité aux acteurs, aux actrices et aux œuvres.

Les SRL membres de la Fill ont décidé de rassembler les matériaux issus de leurs études et d'en réaliser une synthèse interrégionale. Si les organisations professionnelles se sont fortement mobilisées afin d'obtenir de l'État les aides financières d'urgence nécessaires à leurs secteurs respectifs, il a manqué une vision interprofessionnelle, globale, mettant en lumière les mécanismes de retombées en cascade des difficultés d'un segment sur tous les autres.

C'est ce que nous proposons avec cette étude riche de la parole de nombreux acteurs.

... à la *Chronique d'une crise*

Confié à Laurent Delabouglise, consultant, que nous remercions ici très chaleureusement, ce travail de synthèse fixe nos premiers constats et constitue l'amorce d'un travail commun qui se poursuivra en 2021.

La crise est durable, l'activité des auteurs et autrices, éditeurs et éditrices, libraires, bibliothécaires, organisateurs et organisatrices de manifestations littéraires, ainsi que des autres métiers du livre de nos territoires est en grand danger, et avec elle la diversité des voix et la richesse de la production éditoriale française.

La veille est une évidence, autant qu'une nécessité.

Les SRL, espaces de coopération des métiers du livre et de concertation entre les collectivités territoriales et l'État, en relation constante avec les actrices et acteurs de la filière, sont parmi les mieux placés pour exercer cette vigilance de chaque instant et alerter sur les dangers qui se présentent. C'est pourquoi elles ont décidé de mettre en place, *via* la Fill et pour 2021 voire plus loin, une méthode d'observation partagée de cette crise, à partir des points de vigilance identifiés dans cette étude. Les enseignements tirés seront partagés avec nos partenaires et les professionnels et professionnelles de nos territoires, au fil des prochaines livraisons de cette chronique.

Nous formons le vœu que ces travaux contribuent à mobiliser organisations, professionnels et institutions, et à préserver un écosystème exceptionnel, puisqu'aussi fragile que précieux. En attendant, bien sûr et avant tout, la sortie de la crise.

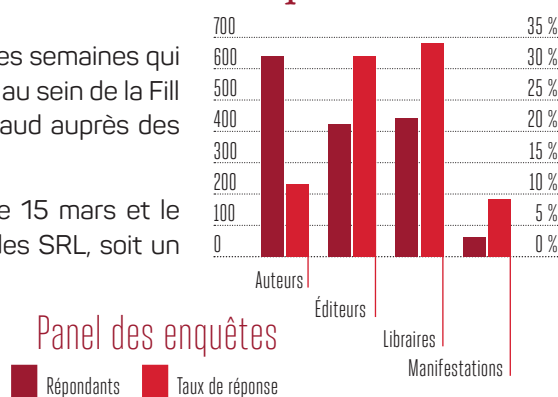
Marion Clamens,
Mathieu Ducoudray,
Cécile Jodlowski-Perra
Coprésidents de la Fill

LES ENQUÊTES RÉGIONALES

Des enquêtes d'impact interprofessionnelles menées dans l'urgence du premier confinement, et analysées avec le recul d'une crise qui dure.

Dans le temps de sidération du premier confinement et dans les semaines qui ont suivi, neuf structures régionales pour le livre (SRL) réunies au sein de la Fill ont mené dans leurs régions respectives des enquêtes à chaud auprès des acteurs et actrices de la chaîne du livre.

Plus de 8000 professionnels ont ainsi été sollicités entre le 15 mars et le 15 mai 2020, 1553 d'entre eux ont répondu aux questions des SRL, soit un taux de retour proche de 20 %.



Parmi les répondants : 635 auteurs (12 % de taux de réponse), 421 éditeurs (32 %), 440 libraires (34 %) et 57 manifestations littéraires (9 %).

La méthode

Toutes les réponses ont été traitées, sans chercher à constituer un panel représentatif des acteurs recensés dans les neuf régions concernées. Il faut donc bien prendre en compte que, parmi les répondants, sont surreprésentés les acteurs les plus affectés par la crise, et ceux qui interagissent habituellement avec les instances locales et régionales. Cependant, si on analyse les panels région par région, mis à part les auteurs, au sein desquels ceux qui vivent de leur plume ou de leurs créations graphiques sont très présents, la photographie est assez fidèle, suffisamment nette pour nous permettre de mesurer ce qui est en train de se passer dans l'univers du livre, de l'écriture et de la lecture, si fortement bousculé par la pandémie de Covid-19.

Initialement conçues pour mesurer l'impact financier de court terme de la pandémie, afin d'adapter dans l'urgence le cadre d'intervention des pouvoirs publics, ces enquêtes régionales nous disent bien d'autres choses sur les spécificités, les fragilités et les ressorts de la filière du livre en région.

C'est en se mettant dans la perspective d'une crise qui dure que nous proposons cette chronique du premier confinement et des semaines qui ont suivi, en donnant largement la parole aux acteurs de la filière qui, au quotidien, se battent pour surmonter cette crise sanitaire sans précédent.

Les structures régionales du livre et de la lecture (SRL) membres de la Fill ayant mené les enquêtes :

- Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté
- Livre et lecture en Bretagne
- Interbibly, avec Central Vapeur, CIL, LILE, Réseau LoRA (région Grand Est)
- AR2L Hauts-de-France
- Normandie Livre & Lecture
- ALCA Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie Livre & Lecture
- Mobilis (Pays de la Loire)
- ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les neuf études régionales sont accessibles sur le site de la Fill : fill-livrelecture.org

AUTEURS ET AUTRICES, LA GRANDE SOLITUDE

Maillon de la chaîne du livre aussi essentiel que précaire, l'auteur est très fortement touché par la crise sanitaire. Sans statut spécifique, souvent ni salarié ni travailleur indépendant, l'auteur a bien du mal à faire entendre sa différence dans l'urgence de la crise.

Parmi les 635 auteurs (écrivains, illustrateurs, dessinateurs, traducteurs...) ayant répondu aux neuf enquêtes régionales (soit un taux de réponse de 12 %), 48 % revendiquent le statut d'artiste-auteur indépendant, 16 % sont auto-entrepreneurs, et 14 % constitués en entreprise individuelle. On peut donc estimer que la majorité des auteurs ayant répondu à ces enquêtes vivent de leur plume, de leurs productions graphiques et des activités périphériques à leur travail de création, parce qu'ils sont les plus touchés par la crise sanitaire. Ainsi il est à noter une forte représentation d'auteurs jeunesse et d'illustrateurs (notamment en région Grand Est).

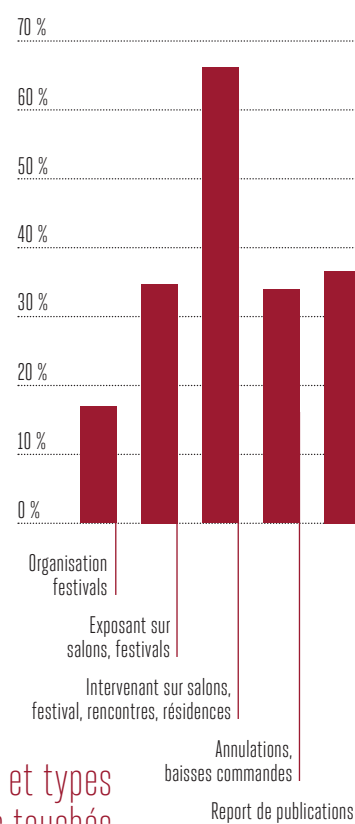
Une crise en deux temps

Les auteurs perçoivent à la fois des revenus issus de la publication et de l'exploitation de leurs écrits et créations (droits d'auteur) et des revenus dits « accessoires » ou « annexes », provenant des animations d'ateliers d'écriture, interventions en milieu scolaire, rencontres et débats publics en lien avec leur œuvre sur les manifestations littéraires ou en bibliothèque, etc. Les temporalités différentes de ces deux sources de revenus rendent plus complexe toute politique de soutien, l'impact économique de la crise sur la rémunération des auteurs étant en partie différé.

Impact à court terme :

la brusque interruption des activités annexes

Le report ou l'annulation de la quasi-totalité des salons et festivals du livre, ainsi que de la plupart des activités annexes programmées, a un impact à court terme sur les revenus des auteurs, le règlement intervenant en général dans les deux ou trois mois suivant la prestation.



Activités et types de projets touchés

66 % des auteurs interrogés ont été touchés par la crise en tant qu'intervenants sur un salon ou un festival, lors d'une rencontre ou d'une résidence, 35 % en tant qu'exposants sur une manifestation littéraire.

Des revenus annexes essentiels

Pour beaucoup d'auteurs, notamment pour les auteurs jeunesse qui perçoivent des droits d'auteur relativement faibles (droits souvent partagés entre auteur et illustrateur, donc réduits de moitié), les revenus annexes sont essentiels pour leur assurer un niveau de vie décent. Si certains organisateurs de salons et festivals, fortement incités par leurs partenaires financeurs (CNL, Sofia, Régions, DRAC) ont maintenu la rémunération des auteurs invités malgré l'annulation des manifestations, d'autres ont simplement reporté l'événement, sans garantie qu'il ait vraiment lieu. Les rencontres programmées en milieu scolaire ont souvent fait l'objet d'une pure et simple annulation, sans contrepartie (les collectivités et établissements publics ne pouvant payer qu'après réalisation de la prestation).

« Chaque année j'essaye de regrouper mes interventions scolaires au printemps. Pas de chance! Je fais environ 4 000 € d'interventions chaque année sur les 11 000 ou 12 000 € que je gagne. La perte de 2 400 € de ce printemps est donc énorme. Mais en tant qu'auteur précaire, j'ai l'habitude des coups durs de ce genre. »

Un auteur de **Nouvelle-Aquitaine**

La situation de confinement, la fermeture des établissements scolaires, des librairies et des bibliothèques, la limitation des déplacements rendent très difficiles les démarches afin de programmer des activités annexes pour le deuxième semestre 2020.

« Le plus critique en ce qui nous concerne est l'impossibilité de contacter et de rencontrer de nouvelles structures afin de pouvoir travailler dès la rentrée prochaine (nous devons impérativement le faire entre mars et mai) ce qui est dramatique car notre activité constitue 80 % de nos ressources, et les structures avec qui nous travaillons ont besoin de temps pour préparer les dossiers de subventions afin que nous puissions mener à bien nos projets. »

Auteurs jeunesse des **Hauts-de-France**

Une situation allant de difficile à dramatique

Les pertes financières pour les seuls mois de mars et avril sont évaluées en moyenne à 3 195 € en Occitanie, 2 907 € dans les Hauts-de-France. Faut de statut spécifique (comme celui des intermittents du spectacle, par exemple) leur permettant d'être indemnisés, les auteurs ne disposent pas de droit au chômage (même partiel). Pour une part significative des auteurs en région, la situation provoquée par la crise sanitaire et l'arrêt de l'activité s'avère dramatique. 44 % des auteurs répondants en Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarent être dans une situation allant de difficile à dramatique.

« Impossible de travailler une semaine sur deux, car seule avec deux enfants. Plusieurs rencontres et salons annulés pour une perte de plus de 2 600 € de revenus, un album sélectionné au prix des Incorruptibles cette année [mais celui-ci est] annulé également, avec toutes les retombées économiques de la sélection à un tel prix. Plus aucune nouvelle commande après le 30 avril du fait du report des parutions. »

Une autrice de **Bourgogne-Franche-Comté**

Impact à moyen et long terme sur les droits d'auteur

Les méventes dues à la fermeture des librairies et à l'annulation des salons et festivals, les reports et annulations de publications (perte des à-valoir prévus), la non-exploitation des ouvrages parus juste avant le confinement auront un impact différé sur les revenus des auteurs. C'est au moment de la reddition des comptes à la fin de l'année, et du règlement des droits d'auteur début 2021, que l'ampleur des pertes pourra être mesurée. La SGDL (Société des gens de lettres) estime la baisse de revenus pour les auteurs, après le deuxième confinement, à 20 % pour l'année 2021.

« Tous mes salons du livre et mes rencontres scolaires prévus depuis mi-mars ont été annulés, la publication de mes prochains livres est repoussée, les librairies sont fermées, mes maisons d'édition sont pour beaucoup à l'arrêt, ce qui fait que ma situation financière pour la fin de l'année 2020 s'annonce dramatique. De plus, je n'ai pu bénéficier ni de l'aide de l'État (fonds d'urgence), ni de celle du CNL, parce que les droits d'auteur de mes ventes 2019 m'ont été versés en avance en mars, puis en avril et ne me permettent donc pas de remplir les conditions pour pouvoir bénéficier de ces aides. »

Un auteur de **Bourgogne-Franche-Comté**

Les reports de publications, au moment du premier confinement, concernaient 37 % des répondants, 34 % d'entre eux constatant une baisse de leurs commandes.

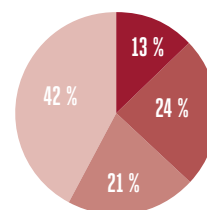
« Je vis difficilement de mon activité d'illustratrice pour l'édition jeunesse en temps normal, mais m'en contente... Actuellement, je ne peux plus subvenir à mes besoins de base, et j'ai dû faire appel à la générosité de ma famille pour m'aider... »

Une illustratrice de la région **Grand-Est**

Une grande incertitude face à l'avenir

Au moment du premier confinement, plus d'un tiers des auteurs répondants sentaient leur activité en danger, à court terme (13 %) ou à moyen et long terme (24 %).

Cette situation met-elle en danger la pérennité de votre activité ?



■ Oui, à court terme ■ Oui, à moyen et long terme ■ Non ■ Ne sait pas encore

Mais c'est surtout une grande incertitude qui règne, tant le sort des auteurs dépend des décisions qui seront prises par leurs éditeurs (publications maintenues, reportées, ajournées), par les organisateurs de manifestations littéraires, par les librairies et les bibliothèques, les résidences, etc., avec une visibilité quasi nulle sur l'année à venir.

« Mes interventions ont été annulées, les dossiers de résidence reportés, et les éditeurs sont en chômage technique plutôt qu'en télétravail (vu que diffuseurs et imprimeurs sont fermés). Les plus petits éditeurs risquent aussi de faire faillite et ne sont donc pas prêts à lire des projets avant plusieurs mois s'ils survivent. »

Une autrice de **Nouvelle-Aquitaine**

Focus

L'absence de statut de l'auteur : redoutable en temps de crise

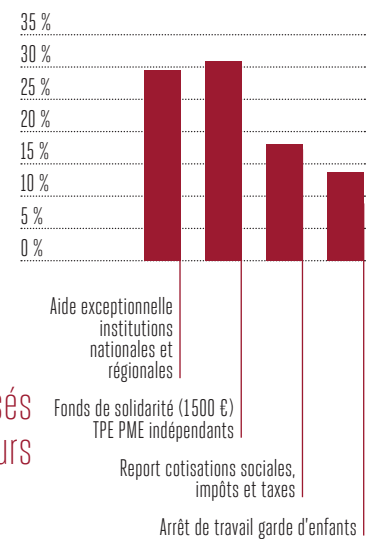
« Nous entendons par "auteur" (de l'écrit) une personne ayant publié à compte d'éditeur et percevant à ce titre des droits d'auteur. Sur l'ensemble des auteurs publiés à compte d'éditeur, une majorité dispose déjà d'une activité rémunératrice autre (environ 65 % en région) et donc d'un statut : salarié, profession libérale, micro-entrepreneur, etc. Grâce à ces statuts, l'auteur/salarié (par exemple) dispose d'une sécurité sociale, retraite, chômage, allocations familiales, etc. Or, il n'existe pas de statut d'auteur (comme il n'existe pas de statut pour les plasticiens par exemple). Les artistes-auteurs, dès qu'ils perçoivent des revenus issus de l'exploitation d'une œuvre artistique, relèvent du régime général de la sécurité sociale. Cela ne constitue pas un statut. C'est pourquoi les auteurs pratiquent la pluriactivité qui nécessite de jongler avec différents statuts. »

ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étude d'impact de la crise Covid, Autrices-auteurs

Un faible recours aux aides publiques : précarité et isolement accentuent les difficultés

Cultivant l'indépendance parfois jusqu'à l'isolement, très peu organisé notamment au niveau régional, l'auteur a bien du mal à se faire entendre, et l'inéligibilité aux aides publiques est trop souvent son lot commun. Parce qu'il ne sait pas à qui s'adresser, parce qu'il considère les dispositifs mis en place inadaptés à la réalité des auteurs, comme la non prise en compte de l'irrégularité de ses revenus.

Dispositifs mobilisés par les auteurs



Lors du premier confinement, seuls 30 % des auteurs répondants envisageaient de demander une aide exceptionnelle aux institutions nationales et régionales, et 31 % faisaient appel au fonds de solidarité TPE-PME (pour celles et ceux qui ont un statut d'autoentrepreneur ou d'entreprise individuelle).

« Dans l'immédiat, la perte d'activité n'est pas visible financièrement à cause du décalage entre le moment où les commandes sont réalisées et le moment où elles sont payées (trois mois). Mais c'est vraiment à partir du mois de juin que la crise sera la plus grave et que je ne disposerai plus d'aucune ressource. La situation n'est pas propice au démarchage de nouveaux clients. »

Un auteur de la région **Grand-Est**

« C'est l'absence de perspective qui est difficile. Quels projets lancer ? Au près de qui ? Toutes les structures culturelles vont ressortir exsangues du confinement et comme pour les autorisations de sortie, les interventions culturelles ne seront pas prioritaires. »

Un auteur de **Normandie**

Points de vigilance pour poursuivre l'observation d'une crise qui dure

- La reddition des comptes fin 2020 sera douloureuse pour beaucoup d'auteurs. Comment faire face aux appels de charges du premier semestre 2021 ?
- Quelle sera l'ampleur des modifications de programmes éditoriaux en 2021 ? Que sont devenues les publications reportées ? Quelles relations avec les éditeurs ?
- Quelle sera la place des auteurs sur les manifestations littéraires en 2021, alors que plusieurs salons et festivals du premier semestre ont déjà annoncé leur report ou leur annulation ?
- Comment mieux prendre en compte les cas de force majeure dans les conventions établies pour les rencontres d'auteurs, ateliers, animations en milieu scolaire, etc. ?
- La crise peut-elle être l'occasion de repenser le statut de l'auteur et les règles du partage de la valeur dans la chaîne du livre ?
- Quel impact a la crise sur les temps de création des auteurs, sur leur façon de travailler ?

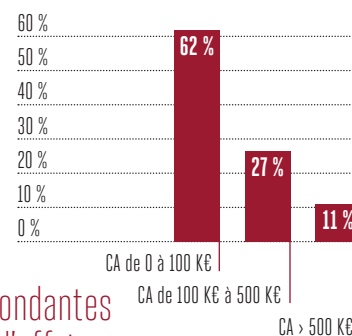
MAISONS D'ÉDITION, LA DOUBLE PEINE

Les maisons d'édition indépendantes, nombreuses en région, sont doublement atteintes par la crise sanitaire. La fermeture des librairies d'un côté, l'annulation des salons et festivals du livre de l'autre, les privent de leurs deux espaces privilégiés de vente au public.

Avec un taux de retour de 32 %, les 421 maisons d'édition ayant répondu aux enquêtes régionales se sont fortement mobilisées autour de cette consultation menée dans l'urgence du premier confinement. Un tiers des répondants (33 %) est constitué en association, 41 % en SARL-SA-EURL, 8 % en entreprise individuelle, et 5 % sont des autoentrepreneurs.

Une grande disparité de tailles

Maisons d'édition répondantes par catégorie de chiffre d'affaires

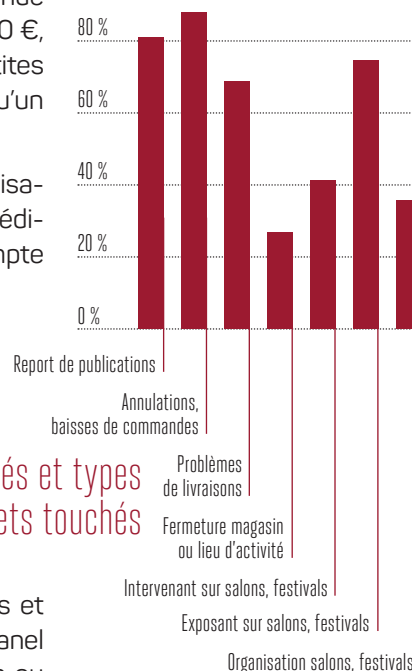


Ce sont principalement de petites et très petites maisons (ce qui n'enlève rien à la qualité de leur production) : 62 % déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €, et 27 % un CA entre 100 000 et 500 000 €, avec une très grande disparité entre les extrêmes. En Normandie, si le CA moyen est de 238 000 €, le plus petit CA s'élève à 8 500 €, le plus gros à 2 400 000 €. Qui dit petites entreprises dit faible taux d'emploi : 37 % des répondants ne comptent qu'un gérant non-salarié dans leur effectif.

Peu structurés en région, trop petits pour être représentés par les organisations professionnelles nationales comme le SNE (Syndicat national de l'édition), les éditeurs indépendants en région peinent à faire prendre en compte leurs spécificités.

L'édition indépendante dans l'étau de la crise sanitaire

Activités et types de projets touchés



Si 88 % des éditeurs interrogés constatent une baisse des commandes et si 81 % sont contraints de reporter des projets de publication, 75 % du panel ont également été fortement touchés en tant qu'exposants sur un salon ou un festival, 41 % en tant qu'intervenants et 36 % comme organisateurs de manifestations annulées ou reportées. Le cumul des deux phénomènes met l'édition en grande difficulté. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, on estime une perte d'activité moyenne sur la période de 60 % du chiffre d'affaires.

« Le lancement de plusieurs livres était prévu durant le Salon du livre de Paris, la totalité des factures des ouvrages étaient pratiquement acquittées (graphisme, imprimeur, relecture, traduction). On ne sait pas aujourd'hui quand nous pourrions les faire paraître, mais notre diffuseur reste pessimiste : il nous propose un office pour certaines de nos nouveautés prévues normalement en 2020 en... mars 2021! Le besoin en fonds de roulement explose, nous n'avons plus aucune trésorerie et les perspectives pour la reconstituer sont à peu près nulles. »

Librairies fermées, et la chaîne du livre s'enraye

La fermeture des librairies à partir du 14 mars 2020 a représenté une énorme déflagration pour les éditeurs indépendants. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les librairies représentent en moyenne 46 % des ventes des éditeurs de la région. Mais c'est aussi l'arrêt des livraisons des produits non essentiels, les distributeurs qui ne recevaient plus les nouveautés, les imprimeurs dont les stocks arrivaient à saturation, la BnF qui n'assurait plus le dépôt légal, le travail promotionnel (dédicaces, animations en librairie, rencontres) mis à l'arrêt, etc. Toute la chaîne du livre s'est enrayée en quelques jours, laissant chacun dans une douloureuse incertitude.

« Annulation de commandes libraires, baisse du nombre de commandes directes, augmentation des demandes d'autorisation de retour. Nous avons besoin d'une commande publique ! »

Un éditeur de littérature et jeunesse autodiffusé des **Hauts-de-France**

Les programmes éditoriaux remis en cause

D'importants encours d'exploitation ont été engagés (il faut bien payer les imprimeurs, les graphistes, les à-valoir des auteurs), mais aucun chiffre d'affaires ne permettra de les assumer. Les éditeurs indépendants travaillant le plus souvent avec une trésorerie à flux tendu, les recettes générées par la vente d'un titre assurant le financement du suivant, c'est tout le programme éditorial qui est remis en cause par cette rupture des ventes.

L'ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur estime : « Le poids des encours de production et des coûts fixes montre la fragilité de la trésorerie des éditeurs. Sans flux d'entrées, les éditeurs ne sont structurés que pour tenir un mois. »

« Tous les projets d'édition sont reportés d'au moins trois mois. Un livre qui devait paraître le 24 avril, déjà travaillé par le diffuseur, sortira en juin, si possible. Sinon en septembre. Cela entraîne évidemment des modifications sur l'ensemble des offices à venir et impacte la trésorerie de façon massive, la parution d'un ouvrage devant financer le suivant. »

Un éditeur des **Pays de la Loire**

« Il faut aussi bien comprendre que l'édition est un investissement à long terme. La trésorerie manquante aujourd'hui met en danger les projets de l'an prochain. »

Un éditeur d'**Occitanie**

FOCUS

L'ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur compte sur son panel (66 éditeurs répondants sur 140 recensés), 269 titres reportés entre mars et juin 2020, soit 50 % de la production annuelle, 84 titres annulés (15 % de la production annuelle) et 126 titres morts (23 % de la production annuelle). 80 % des éditeurs interrogés ont reporté des titres et 30 % en ont annulé. 45 % d'entre eux pensaient commercialiser à nouveau les titres reportés en 2021.

ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étude d'impact de la crise Covid Édition - Librairie

Les salons et festivals du livre annulés ou reportés : le coup de grâce

Les éditeurs en région comptent beaucoup sur les salons et festivals du livre pour aller à la rencontre de leurs lecteurs. En Occitanie, les ventes directes réalisées lors des événements littéraires peuvent représenter jusqu'à un tiers du chiffre d'affaires d'une maison d'édition, notamment pour les plus petites d'entre elles.

FOCUS

La vente de livres en librairie n'est pas le seul canal de distribution ni la seule source de revenus des éditeurs répondants. L'annulation des événements (festival, salons...), sur lesquels ils devaient être représentés (directement ou par leurs auteurs) ou réaliser une intervention rémunérée, fragilise d'autant leur activité.

La parution d'un titre est en outre généralement liée à un événement (exposition, anniversaire, festival...). Annulé, l'événement ne pourra donc pas porter le titre. Si l'événement est reporté, les éditeurs craignent que le titre soit invisibilisé parmi les nombreux événements reportés et ceux déjà programmés avant le confinement.

Livre et lecture en Bretagne

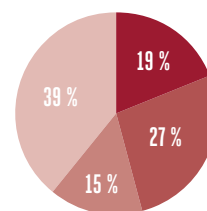
Synthèse du questionnaire sur les conséquences de la crise sanitaire - Éditrices et éditeurs

« Toutes les manifestations littéraires sont annulées et les commandes ont cessé. La situation de ma maison d'édition est catastrophique car la crise arrive à un moment où j'ai fait de gros frais (des droits d'auteurs importants, mais surtout la création d'une nouvelle collection qui a entraîné des factures conséquentes en impression et achats divers) : il y a donc un gros "trou" dans ma comptabilité. Or, en général, les frais étaient absorbés dès les mois de printemps – et surtout en mai et juin – grâce aux divers salons qui reprennent alors. Ce ne sera pas le cas cette année, c'est évident, et ce trou ne sera donc pas comblé. »

Un éditeur de **Bourgogne-Franche-Comté**

Près de la moitié des éditeurs inquiets pour leur avenir

Cette situation met-elle en danger la pérennité de votre activité ?



Oui, à court terme
 Oui, à moyen et long terme
 Non
 Ne sait pas encore

Au moment du premier confinement, 46 % des éditeurs interrogés dans les neuf régions participantes craignaient pour la pérennité de leur maison, dont 19 % à court terme.

Les élans brisés

Les éditeurs en phase de croissance, avec une forte progression de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2020, sont souvent les plus affectés par la crise. Non seulement ils voient s'effondrer la belle dynamique en cours, mais ils n'ont pas accès au fonds de solidarité (faible CA en 2019). Et le report de publications imposé par la crise est particulièrement périlleux en période de développement.

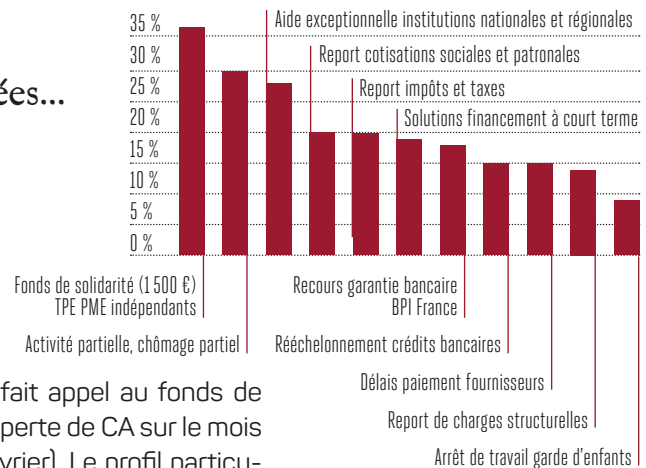
« Notre maison d'édition était en 2019 en croissance sur le plan des ventes (12 %) par rapport à 2018, mais aussi sur le plan des collections créées (policier, jeunesse, BD) avec l'apport de nouveaux auteurs. La crise du Covid-19 interrompt cette croissance pour ne songer qu'à la survie de l'entreprise. [...] Sans un soutien réel, cet épisode verra la fin de notre maison d'édition et ce très rapidement. Nous anticiperons la cessation d'activité si nécessaire. »

Un éditeur de littérature, BD et jeunesse autodiffusé des **Hauts-de-France**

Des aides publiques mobilisées... par les plus structurés

Dispositifs mobilisés
ou sollicités par les éditeurs

Seuls 37 % des éditeurs répondants déclarent avoir fait appel au fonds de solidarité, beaucoup d'éditeurs n'ayant pas eu 50 % de perte de CA sur le mois de mars (règlement différé des ventes de janvier et février). Le profil particulier des éditeurs en région (un tiers sous statut associatif) ne facilite pas leur accès aux solutions de financement à court terme. Les dispositifs d'aides mis en place par les conseils régionaux sont en général destinés à préserver l'emploi, et logiquement réservés aux entreprises employeuses, de trois salariés et plus, ce qui exclut de nombreuses petites maisons d'édition.



« Les aides visant à étaler les charges ne font que déplacer le problème pour une profession déjà en difficulté. Il est à craindre que des entreprises "sauvées" au plus fort de la crise ne se retrouvent seules pour faire face en fin ou début d'année prochaine. L'aide d'un montant de 1 500 € pour les indépendants, à la condition que le CA du mois de mars ait chuté de 70 % par rapport au mois de mars 2019, n'est pas adaptée à notre situation puisque les rentrées du mois de mars sont quelquefois consécutives aux actions effectuées en janvier, février, etc. L'impact réel sera mesurable au moment de la clôture de l'exercice 2020, soit en avril 2021. »

Un éditeur de littérature, BD et jeunesse des **Hauts-de-France**

Innovations en temps de crise

Comme tous les acteurs de la chaîne du livre, les éditeurs ont dû se réinventer, au moins en partie, pour s'adapter à une crise qui semble vouloir durer. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 38 % des éditeurs disent avoir développé de nouveaux services pendant le confinement. Parmi ceux-ci, on trouve principalement la publication d'extraits en ligne, des lectures de textes et autres mises à disposition de livres gratuits. 100 % des éditeurs ayant développé de nouveaux services souhaitent continuer à les proposer.

Points de vigilance pour poursuivre l'observation d'une crise qui dure

- Comment exister dans l'embouteillage des nouveautés différées au moment de la reprise ?
- Quels sont les taux de retours d'invendus après les confinements et les soldes négatifs auprès des diffuseurs ?
- Quelle est la place du numérique dans les futures stratégies de diffusion et de commercialisation ?
- Comment relancer son activité, sans trésorerie, à la sortie de la crise ?
- Comment faire face aux charges différées alors que le chiffre d'affaires n'est pas encore là ?
- Quelle place pour les éditeurs indépendants dans les manifestations littéraires dématérialisées ?

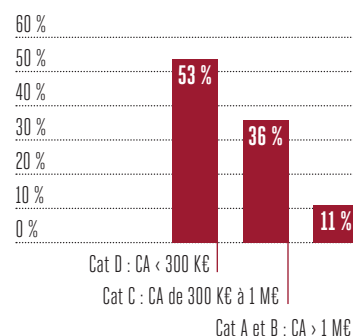
LIBRAIRIES, LE CHOC DE LA FERMETURE

L'arrêté de fermeture du 14 mars 2020 a été un véritable coup de massue pour les librairies françaises, soudain ramenées au rang de « commerces non essentiels », priées de baisser le rideau en attendant des jours meilleurs. Maillon fragile de la chaîne du livre, la librairie lui est néanmoins « essentielle ». Qu'elle ferme, et c'est toute la filière qui se met à l'arrêt.

440 librairies ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 34 % dans les neuf régions participantes. Le panel est assez représentatif des librairies en région, avec une forte proportion de petits établissements, 53 % des répondants annonçant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 300 000 € (catégorie D), 36 % ayant un CA se situant entre 300 000 € et 1 M€ (catégorie C).

En Bourgogne-Franche-Comté, les 45 librairies qui ont indiqué leur chiffre d'affaires totalisent un CA annuel de 25 576 000 €, avec un CA moyen de 568 000 €, mais le CA médian tombe à 330 000 €. En Pays de la Loire, le plus petit chiffre d'affaires déclaré s'élève à 80 000 €, le plus gros à 4 200 000 €.

Profil des librairies répondantes



Si les librairies répondantes présentent une certaine unicité de statut (essentiellement des sociétés commerciales, SARL, SA, EURL, SAS, SASU et EI), elles affichent cependant une grande disparité de tailles, avec seulement quelques librairies de catégorie A dans chaque région (3 % en PACA et Bourgogne-Franche-Comté, 4 % en Bretagne et Occitanie...), ce qui est assez représentatif des librairies en région.

La rupture d'un équilibre fragile

La librairie est un commerce à faible taux de rentabilité (1,2 % d'après l'enquête Fill sur les données 2017), avec une trésorerie souvent très tendue. En Bretagne, 86 % des librairies répondantes déclarent rencontrer des difficultés économiques consécutives au confinement : « Certaines librairies rencontraient déjà avant la crise des difficultés de trésorerie régulières, qu'elles retrouveront exacerbées dès leur réouverture, certaines charges d'exploitation n'ayant pu être reportées pendant la période de confinement. »

En région Grand Est, 55 % des librairies sont en catégorie D (CA < 300 000 €) : « Il s'agit de librairies à l'économie fragile, avec peu de rentabilité et des ratios financiers qui rendront difficile l'accès à certains dispositifs de prêts ou d'avances de trésorerie. »

Un faible taux de rentabilité qui rend plus vulnérable

FOCUS

La particularité du commerce de la librairie, qui présente le taux de marge le plus faible des commerces de détail, est la nécessité de posséder une trésorerie forte pour supporter un cycle d'exploitation très long inhérent au marché du livre.

Les grosses librairies indépendantes, dont les charges se sont accrues ces dernières années, notamment pour conserver un personnel qualifié, en même temps qu'elles perdaient des parts de marché au profit de la vente en ligne, disposent de fonds de roulement et de disponibilités à court terme insuffisants. L'allègement de cotisations sociales et le CICE ont apporté un peu d'air aux libraires mais dans le même temps, le marché du livre subissait une baisse historique en 2018 (source Livres Hebdo).

Les librairies gèrent à flux tendu en jonglant entre les crédits fournisseurs issus du système des retours et des échéances qui peuvent aller jusqu'à 90 jours fin de mois.

Association des librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (LINA),
enquête menée auprès des 108 librairies adhérentes de son réseau

Les besoins en financement explosent

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ArL pointe en juin 2020 un montant des besoins de financement représentant le triple de la trésorerie disponible des librairies de catégorie D, un besoin qui est quatre fois supérieur à la trésorerie disponible pour les librairies de catégories B et C, le besoin en financement moyen étant estimé à 70 000 €.

« Installé depuis 15 ans, j'avais un certain "matelas financier" (en prévision de travaux dans le magasin), qui sera entièrement mobilisé pour combler "le trou de chiffre d'affaires", perdu pendant les deux mois de fermeture. Je redémarrerai donc comme un débutant, après la crise. Mais, sans subvention, pourrai-je pérenniser le poste de ma salariée dans cette nouvelle "première année d'exercice" ? »

Un libraire de **Bourgogne-Franche-Comté**

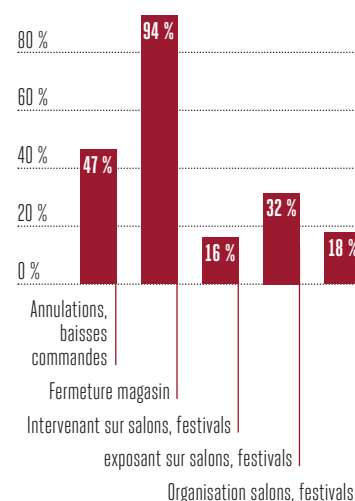
« L'arrêt du mois de mars est brutal, car la librairie connaissait une vraie dynamique, une montée en puissance (fidélisation de la clientèle, implication, bon mois de février, communication fonctionnelle...). Il va falloir tout recommencer sur le plan de la communication. »

Des librairies fermées partenaires de manifestations littéraires annulées

Activités et types de projets touchés

Au-delà de la fermeture de leurs lieux de vente et des fortes baisses de commandes, les librairies, comme les auteurs et les éditeurs, ont été également fortement touchées par l'annulation ou le report des salons ou festivals du livre : 32 % en tant qu'exposantes, 18 % comme organisatrices de la manifestation et 16 % en tant qu'intervenantes.

Un libraire d'**Occitanie**



FOCUS

Les libraires répondants en Occitanie précisent que leur absence des manifestations au cours desquelles ils sont habituellement exposants ou participants a eu un impact direct sur leur niveau d'activité. En effet, un certain nombre de libraires assurent une part conséquente de leur activité lors de salons du livre, de manifestations littéraires ou bien encore lors de colloques ou de journées d'étude. En Occitanie, entre mi-mars et fin juin 2020, 103 manifestations littéraires ont été annulées, soit 38 % des événements de l'année.

Occitanie Livre & Lecture

Enquête mesure d'impact de la crise Covid dans la filière livre en Occitanie

« J'étais censée être sur plusieurs foires et salons fin mars et mi-avril, bien évidemment annulés. Les grosses commandes en vue des dédicaces me sont donc restées sur les bras, et pas de retours possibles pendant l'isolement. Certains fournisseurs ont continué à présenter leurs LCR (lettre de change relevé) et mes charges ont continué de tomber. [...] Pour épouger une partie de mes dettes, j'ai lancé un système de bons cadeaux à utiliser à la reprise (ce qui est juste une fuite en avant). »

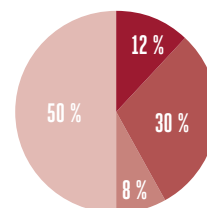
Une librairie de Bourgogne-Franche-Comté

« Ma librairie est itinérante et sédentaire, je suis impactée jusqu'à la fin du mois d'août, les manifestations étant annulées (70 % de mon chiffre d'affaires). Je communique et m'associe à d'autres structures (épiceries bio) pour développer une autre clientèle. Mais je suis dans l'incertitude. »

Une librairie de Nouvelle-Aquitaine

Des craintes pour l'avenir

Cette situation met-elle en danger la pérennité de votre activité ?

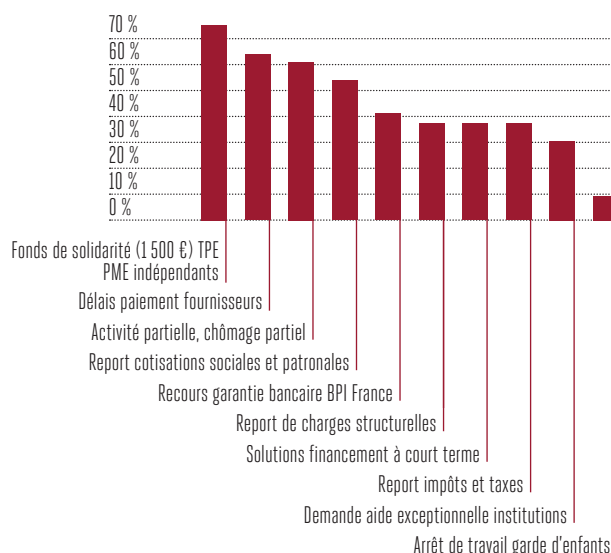


Oui, à court terme Oui, à moyen et long terme Non Ne sait pas encore

Au moment du premier confinement, face aux problèmes de trésorerie et au cumul des pertes d'exploitation, 42 % des librairies répondantes estimaient que la pérennité de leur activité était menacée, à court terme pour 12 %, à moyen et long terme pour 30 %. Nombre de libraires pensaient qu'ils seraient fixés à la fin de l'année sur leur capacité à surmonter la crise (mais on ne parlait pas encore de reconfinement à l'époque).

Forte mobilisation des aides publiques

Dispositifs mobilisés par les libraires



Pendant le premier confinement, 75 % des librairies répondantes ont fait appel au fonds de solidarité TPE PME, 64 % ont négocié des délais de paiement auprès de leurs fournisseurs, 61 % ont mis en partie ou en totalité leurs salariés au chômage partiel, 54 % ont demandé des reports de charges sociales, 41 % envisagent d'avoir recours à la garantie bancaire BPI (l'emprunt garanti par l'État semble particulièrement bien adapté à la profession).

En PACA, en juin 2020, le montant des emprunts contractés s'élevait à 3,8 M€, le montant des subventions attribuées à 2,2 M€. Les librairies de catégorie D (CA < 300 000 €) étaient logiquement celles qui avaient eu le moins recours aux emprunts et obtenu « proportionnellement » le plus de subventions.

« En activité depuis 4 ans, je vis cette crise comme l'anéantissement de tous les efforts consentis depuis lors pour développer ma librairie. [...] J'ai un emprunt qui court jusqu'en 2023, que j'avais contracté pour financer la reprise de cette librairie. Emprunter aujourd'hui pour retrouver de la trésorerie, avoir à rembourser ce nouvel emprunt sans que cela n'apporte aucune valorisation à mon entreprise, quel découragement ! »

Une librairie de **Bourgogne-Franche-Comté**

« Ma situation de gérant indépendant non salarié est particulière. Je ne sais pas vraiment à quoi je peux être éligible. Tout le secteur du livre est en arrêt, plus de nouveautés de la part des éditeurs, plus de commandes internet (leslibraires.fr sont fermés aussi), plus de commande de fonds possible. »

Un libraire des **Hauts-de-France**

Une reprise d'activité plus précoce que prévu

FOCUS

La réouverture des librairies en Normandie s'est déroulée sur les chapeaux de roues avec des clients au rendez-vous, en forte demande de livres et de conseils. La plupart des librairies ont poursuivi parallèlement leur activité de « click & collect » ou de livraison à domicile. Cette activité qu'ils ont développée, ou non, pendant la période de fermeture a mis en évidence la nécessité d'avoir du matériel informatique performant avec un site internet marchand permettant les remontées de stocks. [...] La présence et le fort soutien des clients les rassurent sur leur capacité à franchir cette épreuve, malgré une perte de chiffre d'affaires d'au moins 10 %.

Normandie livre & lecture, Covid-19, Enquête auprès des librairies de Normandie

Points de vigilance pour poursuivre l'observation d'une crise qui dure

- Quel est le poids des emprunts à court terme et des charges différées sur la trésorerie de la librairie ?
- Les marchés publics ont-ils été honorés ?
Le versement des montants prévus a-t-il été avancé par les collectivités ?
- Les librairies trouvent-elles leur place dans les manifestations littéraires dématérialisées ? Pour quel chiffre d'affaires ?
- Quelle est la place des solutions alternatives (cliqué-retiré, livraisons, etc.) après la reprise ?
- Quel développement de la vente en ligne, livres papier ou numériques ?

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES, UN EFFET DOMINO

Si certains en doutaient encore, la crise sanitaire montre avec force le rôle essentiel joué par les salons et festivals dans l'écosystème du livre. Leur annulation soudaine a mis en difficulté auteurs, éditeurs, libraires, médiateurs, qui y rencontraient leur public, et y puisaient une part conséquente de leur économie.

Les manifestations littéraires ont peu répondu aux enquêtes régionales (9 % de retour). Celles qui l'ont fait sont essentiellement des salons et festivals venant de reporter ou annuler leur édition 2020. Organisées par des associations de bénévoles ou des collectivités locales, financées principalement par des fonds publics, avec très peu de salariés, les manifestations littéraires se sont relativement peu senties concernées par des enquêtes centrées sur les conséquences économiques de la crise sanitaire.

Des répercussions en cascade pour toute la chaîne du livre

Pourtant, l'annulation des salons et festivals littéraires a eu une forte incidence sur les acteurs du livre partenaires, les auteurs invités pour des rencontres et dédicaces, les éditeurs exposants, les libraires chargés de la vente des livres (pour certaines librairies, la perte de chiffre d'affaires se compte en dizaines de milliers d'euros), mais aussi pour les médiateurs, modérateurs, lecteurs, conteurs, artistes qui font le sel de ces événements.

Focus

En Occitanie, 97 % des festivals littéraires (soit 103 manifestations) prévus entre mi-mars et fin juin ont arrêté leur activité sur site et annulé l'événement. À elle seule, cette période représente 38 % de la programmation annuelle.

Les organisateurs ont maintenu la rémunération des auteurs invités, lorsque leurs subventions étaient elles-mêmes maintenues. Mais le manque à gagner atteint violemment les librairies associées aux festivals annulés et, par effet rebond, les éditeurs dont les livres ne se seront pas vendus et, 12 à 18 mois plus tard, les auteurs au moment de la reddition des comptes du fait des invendus (une manifestation littéraire d'importance en Occitanie génère un chiffre d'affaires de 30 000 € environ pour les librairies associées).

Occitanie livre & lecture, Enquête mesure d'impact de la crise Covid dans la filière livre en Occitanie

« C'est toute la chaîne du livre qui va souffrir de cette annulation, mais l'impact sera également économique pour le village car cette fête du livre permet de faire vivre les commerces locaux (brasserie, restaurants, boulangerie, etc.). »

Un salon du livre généraliste et marché aux livres des **Hauts-de-France**

Si le maintien des subventions publiques (notamment par le CNL et la Sofia) pour payer les auteurs et les intervenants a permis d'amortir le choc du premier confinement, de nombreux organisateurs de festivals et salons s'inquiètent de la perte de partenariats privés, sponsors et mécènes.

« Une des difficultés majeures est de ne pas savoir quand la situation pourra s'éclaircir, de ne pas connaître le positionnement des partenaires (réouverture des médiathèques par exemple, rassemblements publics autorisés...) afin de relayer aux artistes et partenaires des projets à venir des informations claires. »

Festival du livre jeunesse des **Hauts-de-France**

Points de vigilance pour poursuivre l'observation d'une crise qui dure

- Quelle sera la position des partenaires financeurs face à une nouvelle menace d'annulation ou de report des salons et festivals prévus au premier semestre 2021 ?
- Comment maintenir la relation commerciale avec les libraires sur les festivals en version numérique ?
- Comment réagissent les bénévoles ? Parviennent-ils à maintenir leur niveau d'investissement ?

BIBLIOTHÈQUES, MAINTENIR LE SERVICE AU PUBLIC

Fermées pendant le confinement, les bibliothèques ont fait preuve d'initiative et d'innovation pour maintenir le service au public, tout en protégeant les personnels et les usagers. Focus sur la région Occitanie, avec l'agence Occitanie Livre & Lecture.

FOCUS

Selon l'enquête flash « Covid-19 : quel impact sur l'offre numérique des bibliothèques territoriales ? » menée par le ministère de la Culture les 25 et 26 mars 2020, 68 % des bibliothèques interrogées constatent une augmentation des usages de leurs ressources numériques (autoformation, vidéo à la demande, musique, presse...).

Les bibliothèques publiques, premier réseau culturel dans les territoires, ont fermé intégralement leurs portes aux usagers (arrêté du 14 mars). Tous les événements culturels programmés ont été annulés, le plus souvent jusqu'en septembre.

Cependant les bibliothèques ont maintenu une offre de service sous plusieurs formes :

- *Elles s'adaptent pour accompagner au mieux leurs usagers à distance lorsque cela est possible. Un certain nombre d'établissements mettent ainsi en place de nouvelles modalités d'inscription, s'efforcent d'augmenter les budgets alloués et développent leur offre de ressources numériques.*
- *Le public est au rendez-vous : les usages des ressources numériques semblent avoir doublé, voire triplé, en fonction des ressources. De nombreuses collectivités, villes, métropoles ou départements ont accordé une inscription gratuite à tous leurs habitants facilitant de la sorte l'accès aux ressources en ligne.*
- *Un travail de veille signalant des ressources gratuites comme la « Galerie des ressources remarquables » de la Bibliothèque départementale d'Ariège (09) ou des sélections thématiques comme « Nos coups de cœur confinés » de la Médiathèque départementale de l'Aveyron (12) a été effectué par de très nombreux bibliothécaires.*

L'utilisation d'autres médias est plébiscitée : radios locales, YouTube, Facebook... Les bibliothécaires musicaux proposent concerts confinés et playlists, à l'instar de la médiathèque de Muret (31).

Ce fut également l'occasion de valoriser les ressources patrimoniales numérisées de longue date par les établissements documentaires. Un exemple parmi tant d'autres, la médiathèque de Perpignan (66) publie chaque jour sur Twitter une page ou un article issu de la presse locale ancienne. [...]

Le maintien des budgets destinés aux bibliothèques ne semble pas être en péril malgré l'annulation ou le report des activités annexes. Les difficultés immédiates sont plutôt d'ordre organisationnel et managérial. Il est à craindre que les budgets d'acquisition soient en baisse en 2021 en raison de la contraction prévisible des budgets des collectivités territoriales. On peut souhaiter que cette tendance soit compensée par la mise en œuvre d'un plan de soutien à l'acquisition annoncé par le ministère de la Culture.

Occitanie Livre & Lecture, Enquête mesure d'impact de la crise Covid dans la filière livre en Occitanie

Points de vigilance pour poursuivre l'observation d'une crise qui dure

- Les nouvelles pratiques mises en place pendant le confinement trouvent-elles durablement leur place dans l'offre de services des bibliothèques ?
- Quel rôle peuvent jouer les bibliothèques pour venir en soutien aux acteurs de la chaîne du livre ?
- Quel est l'impact de la crise sur les budgets d'acquisition des bibliothèques et les marchés publics de livres ?
- Comment se réinvente l'accès au patrimoine écrit et aux fonds anciens quand les salles de recherche et les réserves sont fermées au public ?

LES INVISIBLES DE LA CRISE, LA BIBLIODIVERSITÉ MENACÉE

Le monde du livre est riche de sa diversité, avec une multitude d'acteurs, petites mains, intervenants ponctuels, pluriactifs, intermittents, réfractaires à la norme, lieux hybrides, improbables, qui font la richesse de la vie littéraire en France. Parce qu'ils ne rentrent pas dans les cases, ils sont particulièrement menacés par la crise sanitaire.

Artistes-auteurs pluriactifs

Nombre d'auteurs qui multiplient les activités de subsistance, qui ne touchent pas assez de droits d'auteur pour être reconnus comme tels, se trouvent aujourd'hui dans la « zone grise » des dispositifs de soutien, n'ayant souvent que le RSA comme bouée de sauvetage.

« Je ne sais pas trop que dire des "aides" qui semblent toucher tous les auteurs/illustrateurs/artistes. Pour moi, c'est juste "du vent" et rien de concret dans la vraie vie. Je ne peux ni vendre des livres, ni faire des animations, ni mener des ateliers...! Je vais fermer ma micro-entreprise et me mettre au chômage. Chômage auquel je n'aurai pas droit étant auto-entrepreneuse. Donc c'est un peu la catastrophe professionnellement! »

Une artiste-illustratrice et animatrice des **Pays de la Loire**

Petits éditeurs autodiffusés au statut incertain

L'édition, c'est une passion, souvent dévorante, qui peut se greffer sur d'autres activités, qui sont aujourd'hui elles-mêmes menacées par la crise sanitaire. Farouchement indépendants, très déterminés dans leur projet éditorial atypique, mais manquant cruellement de fonds propres, et avec des statuts « exotiques », ces éditeurs de création qui font la qualité de la vie littéraire en région se trouvent aujourd'hui fragilisés, marginalisés, quand ils ne sont pas contraints de mettre en sommeil leur activité éditoriale afin de limiter la casse.

« J'autofinance mon activité d'éditeur, sans aide institutionnelle ou bancaire. La situation actuelle représente un manque à gagner important qui va impacter mon activité et m'obliger à fonctionner au ralenti pendant plusieurs mois, probablement pendant un an. »

Un éditeur de littérature autodiffusé des **Hauts-de-France**

Café-librairie, librairie-café, la double contrainte

Livre et lecture en Bretagne constate : « Pour les librairies dont le modèle économique repose sur une double activité livre et café/restauration, la reprise de l'activité proprement librairie ne sera sans doute pas concomitante avec la reprise de l'activité café/restauration, avec pour conséquence la fragilisation de l'équilibre économique de la structure. »

« Pour une librairie franco-anglaise comme la mienne, en milieu rural et avec une activité secondaire (mais essentielle pour équilibrer le budget) de salon de thé/petite restauration, la fermeture que l'on annonce prolongée des restaurants et débits de boissons va être un gros problème, surtout à cette période de l'année. »

Une librairie/salon de thé en **Occitanie**

Médiateurs du livre, durablement à l'arrêt

À la lisière des univers du livre et du spectacle vivant, les médiateurs, modérateurs, lecteurs à voix haute, conteurs, artistes plasticiens, comédiens, musiciens portent la rencontre du public avec la création littéraire. Leur rôle essentiel dans les manifestations littéraires, les bibliothèques, les écoles, les prisons, les hôpitaux, etc. n'est pas toujours mesuré à sa juste valeur.

« Pour nous, le confinement signifie : annulation de modérations et animations en festival (deux en mars, un en mai), annulation de formations, deux en avril pour le moment, une en mai à l'occasion du festival avec la BDLA (Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique), en attente d'autres réponses. »

Une association de médiation du livre en **Pays de la Loire**

LES SOLIDARITÉS INTERPROFESSIONNELLES À L'ÉPREUVE DE LA CRISE SANITAIRE

Dès les premières semaines de la crise sanitaire, les appels à la solidarité ont fusé de toutes parts, tant l'interdépendance économique des acteurs du livre est grande. Des réponses à la hauteur de l'enjeu, et d'autres moins... relevées par les agences régionales du livre.

Dans son enquête, l'agence Occitanie Livre & Lecture constate une réelle attente de la part des auteurs : « Les pertes les plus importantes pour les auteurs sont le résultat direct des annulations ou report d'événements (brusque interruption des revenus connexes). Les auteurs réclament une solidarité inter-filière, entre les différents maillons de la chaîne et demandent également aux collectivités d'honorer les contrats en cours. » En Nouvelle-Aquitaine, ALCA note de bonnes pratiques : « Bon nombre des éditeurs néo-aquitains ont choisi de payer leurs fournisseurs et de se mettre à jour des droits d'auteur. L'idée étant de continuer une relation de confiance avec les différents intervenants de la chaîne et de faciliter la reprise pour tous. » L'ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur rappelle que dans ce contexte, la solidarité de l'ensemble des professionnels est importante, symboliquement et matériellement. « Trop de cas nous ont été rapportés concernant les collectivités ou les associations supports de manifestations littéraires qui ne jouent pas le jeu de la rémunération même en cas d'annulation. Nombre d'auteurs nous rapportent que les diffuseurs décalent les interventions sans paiement, ce qui représente pour eux une perte sèche. »

De beaux gestes

« En dépit du manque à gagner que générera probablement cette crise, j'ai décidé avec mes éditeurs d'offrir des livres numériques pendant la période de confinement. Une façon de montrer, à travers ce geste, que nous autres auteurs sommes solidaires de nos concitoyens. »

Un auteur de **Normandie**

« En prenant en compte nos fragilités actuelles, nous avons tout de même souhaité aider autant que nous pouvions les plus précaires de nos partenaires et invités en leur passant une commande rémunérée. C'est un acte de solidarité autant qu'un engagement en faveur d'une dynamique de (re)construction personnelle et collective. »

Un salon du livre des **Hauts-de-France**

« Mon propriétaire m'a offert le loyer du mois d'avril. Je n'ai rien demandé, c'était sa volonté. »

Un libraire de **Nouvelle-Aquitaine**

« Je signale la solidarité très appréciable du secteur du livre : paiement intégral d'une formation en attente de report (Mobilis/Préac). Paiement intégral de rencontres préparées mais annulées, festival Rue des Livres à Rennes. »

Une autrice des **Pays de la Loire**

« Fermeture des 17 médiathèques du réseau intercommunal depuis samedi soir. Ce week-end, nous avons permis aux usagers et au nouveau public d'emprunter livres et CD sans restriction de nombre, afin de limiter les désagréments et de les inviter à rester chez eux en lisant, en écoutant de la musique, en se connectant à la plate-forme numérique de la Bibliothèque départementale et en consultant les livres classiques en streaming sur notre portail public. L'afflux a été massif, ce qui nous a profondément touchés, moi et mes collaborateurs des médiathèques. Les gens ne se sont pas seulement rués dans les supermarchés pour les besoins alimentaires, ils ont aussi fait le plein de supports de culture. »

Un réseau de lecture publique en **Pays de la Loire**

Points de vigilance pour poursuivre l'observation d'une crise qui dure

- Face aux pertes et dettes accumulées en 2020, l'année 2021 s'annonçant également difficile, comment préserver les solidarités interprofessionnelles indispensables au bon fonctionnement de la chaîne du livre ?
- Comment les contrats de filière pour le livre en région créent-ils les conditions d'une meilleure solidarité interprofessionnelle ?

ET MAINTENANT ?

Afin de penser une crise plus longue que prévu, les agences régionales du livre et la Fill qui les fédère redoublent de vigilance à travers un travail d'observation sur la durée.

Ce retour sur le temps de sidération du premier confinement nous permet de mesurer l'ampleur des dangers d'une crise qui va encore durer plusieurs mois, sinon plus. Les mesures d'urgence prises dès le mois de mars 2020 ont permis d'encaisser le premier choc, avec des aides directes, mais aussi en différant les prélèvements obligatoires, en contractant des emprunts de court terme, ou en reportant les charges structurelles à plus tard.

Mais plus tard, c'est aujourd'hui, et la reprise se fait attendre. Pour beaucoup d'acteurs du livre, la situation n'est pas brillante, avec un risque d'étranglement à très court terme.

Le temps des pertes constatées

Comme nous l'ont bien montré les enquêtes menées au printemps dans les régions de France, si, pour les librairies, la perte de chiffre d'affaires est immédiate et constatée de mois en mois, pour les autres métiers, les auteurs, les éditeurs, etc., le manque à gagner est différé de plusieurs mois. La reddition des comptes à la fin de l'année pour les auteurs, le bilan comptable pour les éditeurs au premier trimestre 2021 vont être des moments douloureux, les temps de la perte constatée, qui pourraient mettre en péril nombre de structures fragilisées par la crise.

La vitalité de la filière menacée

La durée de la pandémie a des effets beaucoup plus profonds et durables, difficilement mesurables, sur ce qui fait la vitalité de la filière du livre. Elle casse les dynamiques de développement, décourage les initiatives, rend périlleuse toute prise de risque, fait douter de sa propre capacité à poursuivre l'aventure, notamment pour les plus fragiles. Les phénomènes de concentration, à l'œuvre depuis des décennies notamment dans le monde de l'édition, risquent de s'accélérer fortement dans ce contexte tendu. Et la disparition redoutée de ceux que nous avons appelés « les invisibles » représenterait une perte importante, un appauvrissement durable de la vie littéraire dans notre pays.

La vigilance collective comme levier d'action

Nous vous donnons donc rendez-vous dans une prochaine livraison de cette *Chronique d'une crise* pour, à partir des points de vigilance repérés par les structures régionales du livre, vous donner des nouvelles du livre et de celles et ceux qui le font vivre. Et contribuer ainsi à construire ensemble des réponses adaptées à cette situation inédite.

Rédaction :

Laurent Delabougliose
L'Art du commun

Coordination éditoriale :

Fill

Conception graphique

et mise en page :

Philippe Laborde